

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Valérie Boucher

<https://www.cadre21.org/membres/680995642cc18ceda99a6d26>

Date d'obtention : 2024-10-25 15:13:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode SEXTO consiste à prendre d'abord l'information de l'individu qui vient vous voir pour dénoncer une situation. Par la suite, il est de l'intervenant d'analyser la situation. Si celle-ci provient d'une situation avec un élève de l'école, il est du devoir de l'intervenant de poursuivre la méthode SEXTO. Ainsi, il doit compléter la grille d'évaluation d'incident avec le premier élève qui vient dénoncer et rencontrer par la suite les autres élèves impliqués, s'il y a lieu, dans la situation. Lorsque l'ensemble des informations sont prises, il est du devoir de l'intervenant d'informer le policier responsable de son école pour la suite des interventions. S'il y a lieu, l'intervenant se doit de confisquer le/les téléphones sans regarder le contenu.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les 3 mises en situation présentées illustraient 3 différentes situations. Il est important pour chaque situation de bien suivre les étapes de la méthode SEXTO et se questionner après chaque rencontre/informations de la suite du processus. De même, il est primordial de toujours avoir en tête de la sécurité de/des élèves impliqués dans la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate est lorsqu'il est question d'analyser si la situation est un acte impulsif ou un acte malveillant. L'interprétation de chacun peut être différente, ainsi il est primordial de se référer à la trousse pour utiliser une méthode uniforme pour l'ensemble des élèves.